

**Séance extraordinaire du 18 février 2019**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 18 février 2019 à 19 h, à la salle de conseil, située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :      Monsieur      Gilles Bastien      Maire  
                         Monsieur      Michel Lamoureux      Conseiller  
                         Monsieur      Pascal Saumure      Conseiller  
                         Madame      Monique Pelletier      Conseillère  
                         Monsieur      Jean Daoust      Conseiller

Sont absents :      Monsieur      Yvon Pelletier      Conseiller  
                         Madame      Ariane Matteau      Conseillère

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gilles Bastien.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
----------	--

**0-1 Ouverture de la séance extraordinaire**

Sur la proposition de Gilles Bastien, maire, la présente séance extraordinaire est ouverte à 19 h.

Les membres du conseil, ceux présents et ceux absents, ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

100-1 Adoption des prévisions budgétaires (budget) de l'exercice financier 2019

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
-------------	--

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
----------	--

**0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire**

M.B. 2018-02-18-044

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté car aucun point ne peut être ajouté à l'ordre du jour de cette séance extraordinaire.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

**100-1 Adoption des prévisions budgétaires (budget) de l'exercice financier 2019**

M.B. 2018-02-18-045

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires (budget) de l'exercice financier 2019, telles que décrites ci-dessous :

<b>Revenus</b>	
Taxes	1 398 453\$
Compensations tenant lieu de taxes	10 712\$
Transferts	894 567\$
Services rendus	16 640\$
Imposition de droits	48 770\$
Intérêts	20 000\$
Autres revenus	159 549\$
<b>Total des revenus</b>	<b>2 548 691\$</b>

<b>Charges</b>	
Administration générale	467 793\$
Sécurité publique	163 032\$
Transport	665 033\$
Hygiène du milieu	286 538\$
Santé et bien-être	1 652\$
Aménagement, urbanisme et développement	113 057\$
Loisirs et culture	129 435\$
Frais de financement	4 800\$
Remboursement de la dette à long terme	20 000\$
Activités d'investissement	780 351\$
Excédent de fonctionnement affecté	-83 000\$
Amortissement	333 273\$
<b>Total des charges incluant amortissement</b>	<b>2 881 964\$</b>
<b>Conciliation à des fins fiscales – Amortissement</b>	<b>- 333 273\$</b>
<b>Total des charges</b>	<b>2 548 691\$</b>

**Adoptée à l'unanimité**

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Dépense reliée au déneigement
- Droit de mutation
- Surplus accumulé

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
-------------	--

M.B. 2019-02-18-046

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de lever la présente séance à 19 h 10.

**Adoptée à l'unanimité**

---

Gilles Bastien  
Maire

---

Claudia Lacroix  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière